

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 28 février 2019

Convocations adressées le 4 février 2019 par le Directeur de l'école.
Le Conseil d'école s'est réuni le 28 février 2019 à 18h10 à l'école Porte Madeleine
Secrétaire de séance : Mme Flori, enseignante

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT	
Mr Chollet	Directeur
EDUCATION NATIONALE	
Mme Flori Mme Chennebault M. Chollet Mme Asselin	M. Mahon de Monaghan Mme Zoïs Mme Baggio Mme Huet Mme Cossat
Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale	IEN
ELUS	
Mme Héron	Adjointe au maire
PARENTS D'ELEVES	
Mme Auchard APEJ Mme Beaujouan APEJ Mme Bourgeon APEJ Mme Boursin APEJ (suppléante) Mme Le Fur APEJ (suppléante)	Mme Douchet APEJ Mme Pellé APEJ
LE DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale)	
Mme Guitteny	

Membres invités

Nom	Qualité

Membres absents

Nom	Qualité
Mme Voiry (excusée, autre conseil d'école) Mme Gaillot (remplaçante) Mme Vinet (excusée, maladie)	Enseignantes

Pour introduction, le Président nomme un secrétaire de séance : Mme Flori

Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 15 octobre 2018 :

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

1. Effectifs (au 28 février)

CE2		CM1		CM2	
Mmes Asselin et Vinet	21	Mme Chennebault	24	Mme Cossat	28
Mme Baggio	22	Mr Chollet / Mme Voiry	24	Mme Zoïs	27
Mmes Huet et Vinet	22	Mme Flori	23		
	65		71		55
					191 élèves

A ce jour, 53 élèves de l'école Berry seraient affectés à l'école Porte Madeleine à la rentrée prochaine soit une prévision d'effectif pour l'année scolaire 2019 – 2020 de 189 élèves.

2. Sécurité (dans l'école, aux abords)

- Deux nouveaux exercices ont été réalisés depuis le dernier conseil d'école : un exercice évacuation (des deux bâtiments) et un exercice « risques majeurs » avec confinement dans les bâtiments. Ils ont permis de mettre en œuvre les réflexes en s'adaptant aux conditions liées aux travaux dans l'école. Le bilan est positif. Prochains exercices : 25 avril (Exercice attentat-intrusion) et 9 mai (évacuation incendie).
- Un interphone est installé et le déclenchement à distance du portail (initialement pas prévu) a été installé à la demande du directeur qui remercie la municipalité.

3. Vie pédagogique

a. Aide aux élèves

- A ce jour 22 demandes d'aide ont été adressées au RASED (réseau d'aide spécialisé) pour du soutien en classe et pour des bilans psychologiques. 5 élèves ont bénéficié de soutien en français et en mathématiques. 6 élèves ont bénéficié d'un bilan avec la psychologue scolaire. La psychologue priorise les bilans, il peut donc se passer plusieurs mois entre la demande et le bilan.
- Entre 20 et 25 élèves bénéficient chaque semaine d'une ou de deux séances d'aide pédagogique complémentaire (APC).
- Un protocole harcèlement est en œuvre dans l'école. Il est présenté à l'ensemble des membres. Mr Chollet en est le référent. Mmes Wesse et Boursin sont les référentes parents d'élèves. Le harcèlement fait l'objet d'une attention particulière, de séances en classe, tous les ans.

b. Projets, bilans et perspectives

	Réalisés	A venir
Parcours citoyen	Rencontres intergénérationnelles (CE2 Mme Baggio) Open de tennis (handisport, CE2)	Sécurité routière avec le permis piéton (tous les CE2 le 26 mars) ADATEEP (sécurité dans le car, tous les CM1 le 5 mars) « Permis » internet (tous les CM2 le 26 mars) Crues de Loire (avec la Maison de la Loire, tous les CM2)
Parcours artistique et culturel	JMF (un concert, CE2), Ecole et cinéma (2 films, CM1) Théâtre (CM2 Mme Zoïs) Comédie musicale Jules Verne à Paris (26 février) Lecture de contes détournés à Berry (CM2 Mme Zoïs)	JMF (un concert, CE2), Ecole et cinéma (1 film, CM1) Journée à Cheverny (CM2 Mme Cossat) Théâtre (CM2 Mme Zoïs le 3 mai) La grande lessive (tous les CM2 le 25 mars)
	Intervenant musique pour 6 classes tous les jeudis avec représentation en fin d'année	
Parcours éducatif de santé	Gaspillage alimentaire (SICTOM tous les CM1 et CM2)	USEPIADES (23 et 24 mai à Saint Denis de l'Hôtel)
Classes de découvertes (avec ou sans nuitées)		Classe de découvertes à St Jean de Monts (Mmes Huet et Asselin) avec les CE1 de l'école Berry du 4 au 9 mars. Classe Golf 5 lundis au mois de juin (CM2 Mme Zoïs)
Autres	Projets avec le collège	Projets avec le collège : journée de visite, EPS (course en relais avec les 6èmes) Interventions de Loiret Nature Environnement pour des animations sur la biodiversité et « mon jardin au naturel ». Rallye maths (calculatrice CM2)
	Activité Billard (tous les CM2), en cours	

« L'association des parents d'élèves remercie les enseignants qui organisent des projets de départs en classe de découverte et souhaite vous soutenir dans ses actions par des concertations plus en amont et tendre à permettre de faire partir une cohorte entière. »

c. Liaisons

Plusieurs conseils de cycle ont lieu depuis le dernier conseil d'école : cycle 2 (CP-CE1-CE2) et cycle 3 (CM1-CM2-6^{ème}).

- Deux conseils de cycle 2 (CP, CE1, CE2) afin de travailler la liaison entre les deux écoles et la continuité des parcours des élèves : bilan sur les élèves arrivés en CE2, actions menées pendant l'année scolaire (à savoir : CE2 à Berry pour faire poésie et chants partagés)
- Deux conseils de cycle 3 qui ont permis d'échanger et d'harmoniser les pratiques en mathématiques, anglais et géographie. Le conseil de cycle du mois de juin est consacré à la passation des informations des futurs 6èmes (élèves en difficulté, PPRE pour adaptation de l'enseignement, PAP pour troubles Dys).

Remarques des parents d'élèves par rapport à la quantité de devoirs donnée au collège (en moyenne 1h30 chaque soir) : il est conseillé de continuer à faire suivre ces remarques au niveau du collège.

d. Conseils d'élèves

A ce jour, 6 séances ont eu lieu et ont permis de travailler les points suivants : recueil des différents projets que les élèves voudraient mener, organisation d'une banque alimentaire (105 Kg de denrées « récoltés »), d'une vente de gâteaux (151 € pour l'achat de matériel de cour), présentation du nouveau bâtiment et travail sur le projet d'aménagement de la cour. Chaque séance fait l'objet d'un compte-rendu et d'un retour dans les classes par les élèves élus.

4. Coopérative scolaire / budget

« Pouvez-vous nous expliquer comment vous vous coordonnez entre les 3 écoles pour établir le budget de l'année ? Comment gérez-vous ce budget commun ? Nous vous proposons de pouvoir participer à ces réunions de budget pour participer à la réflexion et d'adapter nos possibilités d'aide »

« Pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous avez annoncé des projets sans être certains des financements ? »

Deux sources de financement existent :

- la coopérative de l'école qui est financée par la participation des parents, les actions menées en cours d'année, les dons (don de l'association des parents d'élèves) permet de participer au financement des projets, à l'achat de matériel pédagogique, aux abonnements des classes et de l'école...
 - un budget « mairie » : certains projets (de par leur importance et leur cout financier) ne peuvent être exclusivement financés par la coopérative et nécessite une participation de la mairie. Pour ce budget, les demandes des écoles sont envoyées en octobre : la municipalité étudie les demandes en commission (décembre), les valide ou revient vers les écoles si le financement pose problème.
- De plus, certains projets, de par leur importance (sortie à Paris, classe golf, classes de découvertes) ne peuvent être financés sans une participation des parents. Les projets, notamment les classes de découvertes, sont « amorcées » rapidement dans l'année scolaire car sont soumis à des formalités administratives qu'il faut anticiper.

Depuis plusieurs années, un fond de roulement de la coopérative est mis en place et permet de démarrer l'année scolaire avec un budget moyen par classe (autour de 1000 €, selon les années).

« Les familles se questionnent sur le montant de la sortie scolaire à Paris à 20€ alors que la coopérative en début d'année est de 11000€ ? Quel est le montant de la participation scolaire sur cette sortie ? Pouvez-vous nous détailler le budget ? »

Le projet Jules Verne pour les trois classes de CM1 comprend une sortie à Paris et la préparation d'un spectacle « chorale » (auquel trois autres classes participeront) avec l'aide d'un intervenant professionnel et représente un cout de 4562€ (pour les 3 classes de CM1) soit environ 65€ par élève. Le cout de la sortie Paris est de 2 912€. Les familles participent pour cette sortie à auteur de la moitié, la coopérative prenant en charge l'autre moitié (soit 20€ pour les familles et environ 20€ pour la coopérative) ainsi que le financement de l'intervenant.

Coopérative : 15 672€ en début d'année scolaire (auquel il faut déduire 4500 euros de la classe découverte de M. Chollet de mars 2018) soit 11 172 euros.

Recettes	Dépenses
Cotisations des parents de début d'année : 1246€ Chocolats de Noël : 504,75€ Photos de classe : 1837€ Vente des dindes de Noël : 2 360,97€ Vente du marché de Noël : 250€ Vente de gâteaux : 151,30€ Subvention association parents d'élèves : 524€ (vente de verres + subvention de 500.00 euros)	Sorties / projets déjà effectuées, abonnements, livres : 3 293€ Adhésion OCCE + assurance : 383,92€ Dépenses à venir : Concerts JMF : 377€ Projet chorale : 3 300€ Sortie de fin d'année des CM2 : 867€ Classe Golf : 827€ Cinémobile : 167,50€ Théâtre : 135€ Total des dépenses à venir : 5673,50€

5. Travaux

Les nuisances sont supportables et n'affectent pas ou peu le fonctionnement de la classe. Le projet a été présenté aux élèves de l'école par l'intermédiaire des délégués de classe.

Un projet agrandissement de la cour (vers le terrain biodiversité) a été travaillé avec les élèves, les enseignants, les services techniques, les représentant des TAP et a été envoyé en mairie. A été demandé : des arbres, des carrés potagers, du mobilier de jardin, des tables jeux, une petite partie gazon, un chalet bois. Des visites de chantier sont organisées (mercredis 27 février et 6 mars) : toutes les classes y participent.

6. Association des parents d'élèves

Plusieurs actions ont été menées au profit de l'école :

- Vente de chocolats,
- Organisation de la fête d'hiver (avec chants des élèves).

Un don de 500€ au profit de la coopérative a été versé, indépendamment de ces deux actions.

L'équipe enseignante remercie les parents pour leur implication et leur investissement dans la vie de l'école.

Actions à venir :

- « Range ta chambre » le 24 mars
- Le carnaval des enfants le 23 mars
- Vente d'objets avec photos ou dessins des enfants

7. Questions des représentants de parents

« Avez-vous envisagé une solution de remplacement quand le chauffeur du bus est en arrêt ? Est-il envisagé de former une autre personne ? »

La mairie n'a pas de solution pour remplacer le chauffeur de bus pour des questions de normes (le chauffeur est, par exemple, soumis à un nombre minimal d'heures dans la semaine) et de budget.

« Pouvez-vous nous expliquer le fonctionnement de la facturation garderie/cantine ? Les délais pour recevoir les factures semblent longs pour les familles (avec la crainte d'en payer plusieurs en même temps) »

Le problème de lisibilité des factures payées apparaissant toujours « à devoir », est-il résolu ? »

Il y a eu un dysfonctionnement interne qui est en cours de résolution. Le retard est en train d'être rattrapé.

Il n'y a pas de lien informatique entre le portail familles et la trésorerie permettant de modifier l'état de la facture quand celle-ci est payée auprès de la trésorerie.

« Est-il possible en cas d'absence d'enseignant de ne pas facturer la garderie pour les familles qui garderaient leur enfant à la maison ? (Service rendu à l'école pour désengorger les classes mais maintien de la facturation mairie, même si les compétences sont différentes les familles déplorent cette situation) »

Pour le périscolaire, les enfants peuvent être désincrits pour le lendemain, mais pas le jour même.

Attention, en cas de classe découverte la cantine est automatiquement enlevée mais pas la garderie. C'est à la charge des parents de retirer leur enfant du périscolaire sur le portail famille.

Fin de séance : 19h40

A Jargeau, le 28 février 2018

Le directeur de séance, président de séance

Chollet Aymerick

Chollet Aymerick



ECOLE PORTE MADELEINE

8 Bd Porte Madeleine

45150 JARGEAU

Tél. 02 38 59 76 34

Le secrétaire de séance

Mme Flori

